



# PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE (NF C 18-510) POUR L'UN DES TITRES SUIVANTS : B1V OU B2V OU BC OU BR (FORMATION INITIALE) [Référence : S305C]

## LIEU(X) DE FORMATION

### BTP CFA Vendée

23 Rond-point du Coteau - BP 02  
85001 - La Roche-sur-Yon Cedex

## PUBLIC CONCERNÉ

Salariés "électriciens" ayant à réaliser ou conduire des travaux d'ordre électrique ou à consigner des installations ou à réaliser des interventions de maintenance/dépannage : électricien, plombier, chauffagiste, technicien en installation de piscine, agent de maintenance du bâtiment

## EFFECTIF

**MINI** : 4 stagiaires

**MAXI** : 10 stagiaires

## NIVEAU DE FORMATION

Niveau : initiation

## PRÉREQUIS

- > Avoir une expérience d'au moins 6 mois en installation ou maintenance sur les parties électriques des équipements et installations du métier

## DURÉE / DATES

3 jour(s) - 21 heures

- Session : 22, 23 et 24 janvier 2025

Horaires : 8h30-12h / 13h15-16h45

## COÛT DE LA FORMATION

735€ exonéré de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI

## MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LA FORMATION

- > Équipements de Protection Individuelle
- > Un crayon pour la prise de notes

## INFOS ET INSCRIPTION

- > Formulaire de demande d'inscription
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements sur notre site internet  
[www.btpcfa-pdl.com/85](http://www.btpcfa-pdl.com/85) ou auprès de votre contact :

### Marie BARON

Responsable du Pôle Formation Continue  
02 51 62 78 72 / 06 27 92 60 99  
marie.baron@btpcfa-pdl.com

Édité le 18/11/2024 – V2

## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- > HE - C09 - B1V - Effectuer des opérations d'ordre électrique (dont des mesures de grandeurs électriques) sur une installation électrique en zone de voisinage simple (zone 1), en zone de voisinage renforcé BT (zone 4)
- > HE - C10 - B1V - Poser une nappe isolante en vue de supprimer la zone de voisinage renforcé BT (zone 4) pour effectuer une opération d'ordre électrique ou déposer celle-ci
- > HE - C11 - B2V - Assurer la direction de travaux d'ordre électrique hors tension en zone de voisinage renforcé BT (zone 4)
- > HE - C12 - B2V - Réaliser la deuxième étape de la consignation dans le cadre d'une consignation en deux étapes, réaliser les opérations de la déconsignation lui incombant
- > HE - C13 - B2V - Faire poser une nappe isolante ou faire déposer celle-ci par un exécutant
- > HE - C18 - BC - Réaliser la consignation en une étape d'une installation électrique, puis réaliser la déconsignation à la fin des travaux

## CONTENU

- > Les dangers de l'électricité
- > Les mesures de protection
- > Limites, zones et opérations liées
- > Les équipements de protection
- > Travaux hors tension
- > Les habilitations et les acteurs
- > Procédure en cas d'accident ou d'incendie
- > Opérations spécifiques au titre préparé sur des installations réelles et pédagogiques du champ professionnel

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### Formation en présentiel

**Encadrement pédagogique** : Mme Marie COUTEAUX, qualifié(e) et expérimenté(e) en métiers de l'électricité

**Moyens matériels** : salle équipée d'un vidéoprojecteur, plateforme technique, caisses à outils

**Moyens pédagogiques** : des apports théoriques, des mises en situation pratique

**Suivi pédagogique** : sans objet

## SUIVI ET ÉVALUATION

**Modalités de suivi de l'exécution** : Feuille de présence

**Modalités d'évaluation** : QCM, mise en situation pratique

**Sanction** : Attestation de formation

